

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0027243

198310

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 03572 Société : Ram

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MESRAR mohamed Hamid

Date de naissance : 05/12/1951

Adresse : Ave monsieur ADDAABI N° 68

SMAALA SETTAT

Tél. : 06 600 10920 Total des frais engagés : 5093,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. NAIMA EL AMIL
Médecin : Générale
Diplôme d'Echographie Générale
364 Bd. des FAR Settat
Tél. : 05 23 40 43 77

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26 Fevr 2024

Nom et prénom du malade : TESPAR Mohamed Hamid Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Pathologie : Cardiologie Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : SETTAT Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 Févr 2024	C	1	140,00	Dr. NAIMA EL ALAMIL Médecine Générale Diplôme d'Échographie Générale 364 Bd des FAR Settat Tél. 05 23 40 43 77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MAURICE GAUD 48, Rue des Hôpitaux Quartier des Hôpitaux Ibn Rochd (Morizgo) Casablanca - Tél: 0522 20 20 64 / 6	11/03/2024	PHARMACIE MAURICE GAUD 48, Rue des Hôpitaux Quartier des Hôpitaux Ibn Rochd (Morizgo) Casablanca - Tél: 0522 20 20 64 / 6

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
G	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

439, w - Apida. Solst. 
x 2 do. u. ap. d'hyg

878, w

436 **PHARMACIE**
MARICE GAUD
48, Rue des Hôpitaux Quartier
des Hôpitaux Ibn Rochd (Morocco)
Casablanca - Tel: 0522 29 20 64/6

Dr. NAIMA EL AMIL
Médecine Générale
Diplôme d'Écaterapie Générale
364 Bd. des FAR Settat
Tel: 05 23 40 43 77

Docteur Naïma El Amil

الدكتورة نعيمة العامل

Médecine Générale

Diplôme d'Echographie
Générale à Montpellier
France

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى
بمونبولي فرنسا

Settat, le : 16 FORT 2024

MÉS BAR NOTHAME S HAMID



1 - Larbiex - no

18.15

2 - Coudix 6,25

18.625

3 - ZRPHI 15

18.1625



PHARMACIE
MAURICE GAUD
48, Rue des Hôpitaux Quartier
des Hôpitaux Ibn Rochd (Mortzgo)
Casablanca - Tél: 0522 20 20 6416

Credit Bar. 10

167 x 4 AMIL

14.1625

6 - Larbiex solo

264.1625



شارع الجيش الملكي بسطات 364, Bd. des FAR Settat
Tél. : (0523) 40 43 77 الهاتف: 0523 40 43 77
Médecine Générale
Diplôme d'Echographie Générale
364, Bd. des FAR Settat
Naïma El Amil

1488,00

LANTUS

744 x 2

1488.-

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ 20250 - Casablanca
LANTUS SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B5

P.P.V. : 744DH00



6 118 001 081615

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Lantus 100U/ml. Inj b5 sty
P.P.V : 744,00 DH



6 118 001 081615

APIDRA

439 x 2

878

4953,60

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
APIDRA SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B5

P.P.V. : 439DH00



6 118 001 081639

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml. inj b5 sty
P.P.V : 439,00 DH



6 118 001 081639

